



Du 16 octobre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSISES DU FOOT FEMININ 73

Le district organise une soirée de réflexion sur l'organisation et l'avenir du foot féminin en Savoie (toutes catégories, toutes pratiques).



Elle aura lieu le :

lundi 21 octobre à 19 h 00 au district.

La présence des clubs ayant au moins une équipe féminine est fortement souhaitée.
Les autres clubs sont aussi conviés.

Chaque club peut se faire représenter par son président et les éducateurs des équipes féminines.



RENCONTRES

Toute demande et/ou réponses concernant les rencontres (modifications d'horaires, de date, de lieu, ou autres) doivent **OBLIGATOIREMENT être saisie sur FOOTCLUBS, AVANT le lundi 18h00 précédant la/les rencontre(s) concernée(s).**



SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat	pages 3-4
Trésorerie	page 4
Commission Délégations	page 5
Commission FMI	pages 6-7
Commission Sportive	pages 7 à 9
Commission des Jeunes	pages 10 à 15
Commission FUTSAL	page 16
Commission des Coupes	pages 17 à 22

Commission Féminines	page 23
Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques	page 24
Commission Technique	pages 25 à 30
Commission Appel Disciplinaire	page 31
Commission des Arbitres	pages 32 à 34
Commission FAFA	pages 35 à 37
Commission Prévention et Ethique	page 38
Commission de Discipline	pages 39 à 41
Annexes :	page 42



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 14 octobre 2024

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes LECHALARD – TRILLAT – LEFEVRE – JULLIARD – VINIT

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET – GACHET – VALENTINO – YSARD – HUNSTEDT – DESMARIEUX – SOARES – TOGNET – CAREGLIO

Excusés:

Mrs. GUICHARD – CLEMENT – JANET – FONTAINE – SAILE – SPADA

Note aux clubs - Décision du Comité Directeur

Le Comité Directeur du 14 octobre 2024 a décidé la mise en application à partir du 1er novembre 2024 de l'article 26-10-2 du RG du district : Inversion des rencontres en cas de terrain impraticable.

Vœux de Prompt rétablissement

Le président du District, les membres du Comité de Direction et des Commissions, le personnel, souhaitent un prompt rétablissement à nos collègues René SAILÉ et Jérôme SPADA membres du Comité Directeur.

Note à tous les clubs et leurs licenciés

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais UNIQUEMENT pour un USAGE INTERNE à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est FORMELLEMENT INTERDITE.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!



SECRETARIAT

14 octobre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 7 au 14 octobre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

Michel GRAVINA - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - JAMAL CHAMMY - ASSOCIATION - COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE - U.S. PONTOISE

Commission des Règlements :

A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - F.C. LA ROCHETTE

Commission Sportive :

U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (5) - ET.S. LE BOURGET DU LAC - U.S. MODANE - F. C. CHAMBOTTE (2) - F.C. NIVOLET (3)- F.C. ST MICHEL SP. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 - F.C. LA ROCHETTE (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - APREMONT FC - MONTMELIAN A. - C.A. YENNOIS - F.C. LAISSAUD (2) - ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE (2) - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - A.S. D'UGINE (2) - U.S.C. AIGUEBELLE - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - FC DE HAUTE TARENTEISE - COGNIN SP.(2) - J.S. CHAMBERIENNE (2) – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - BIOLLAY FOOTBALL CLUB – AIX FC – Ali BOUBAKER

Commission Des Arbitres :

COGNIN SP. - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - FC DE HAUTE TARENTEISE - Guillaume MARTIN – SOTO Gérard – BIOLLAY FOOTBALL CLUB – AS D'UGINE - ALAIN BARREAU – PERRON Emmanuel – LIGAS Sasha – PINET Romuald – FC CHAMBOTTE – CAMUS Bernard (2) – Gilles HUNSTEDT – BUTEL Jean-Pierre

Commission De Discipline :

Courrier :

U.S. LA RAVOIRE - Laurent DENEUX - ALAIN BARREAU - COGNIN SP. - F.C. SUD LAC (2) - Guillaume MARTIN - Simon NORIS - MONTMELIAN A. - BIOLLAY FOOTBALL CLUB – ENT.S.DRUMETTAZ MOUXY

Rapport :

JAMAL CHAMMY - U.S. DOMESSIN – US GRIGNON

Commission Prévention et Ethique :

COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE – CHAMBERY SPORT 73 - ALAIN BARREAU



Commission des Coupes :

F.C. NIVOLET - A.S. D'UGINE - F.C. LAISSAUD

Commission FMI :

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - U.S. GRIGNON – U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - US DOMESSIN – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE – AIX FC

Commission des Terrains :

Adrien DACQUIN - MAIRIE D'APREMONT

Commission Label :

F. C. CHAMBOTTE - AIX FC



Mercredi 16 octobre 2024

Virements

G.F.A. 150,00 €

CHAUTAGNE 500,00 €



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

14 octobre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.org

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-1.xlsx](#)

ENT VAL D'HYÈRES : Lu et noté pour 2 demandes de délégué

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

15 octobre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membres : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI pour les U13

Le résultat s'est amélioré.

FMI non faites (6 encore cette fois)

Quelques retours sur non-utilisation de la FMI mais il en manque

VOUS POUVEZ BIEN SUR NOUS CONTACTER POUR ANALYSER LES SOUCIS RENCONTRES

N'attendez pas les derniers jours pour vérifier si vous avez bien vos matchs et tous vos joueurs proposés

N'attendez pas non plus les dernières minutes pour charger les rencontres sur vos tablettes.

Et utilisez la procédure d'effacement des données ?

Utilisez l'application préparation FMI du site pour certaines vérifications ce sera plus simple

[Préparation Feuille de Match \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)



FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 14/10/2024

Présents : Sauveur MICALLEF , Cédric YSARD, Jacky GACHET

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot club avant le lundi 18H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé).

Les demandes arrivant après ce délai ne seront pas prises en compte.



COURRIERS CLUBS

FC LA ROCHETTE : Reçu Couleurs maillots le 10/10/2024, manque couleur prêt.

FC SUD LAC : Reçu Couleurs maillots le 10/10/2024.

AS MONT JOVET BOZEL : Reçu Couleurs maillots D5 B le 10/10/2024, la version « formulaire couleurs de maillots » aurait été préférable ».

FC APREMONT : Reçu Couleurs maillots le 10/10/2024 .

US GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté Match D5 B du 13/10/2024 reporté.

FC LAISSAUD : lu et noté rapport match du 29/09/2024 D1.

USC AIGUEBELLE : lu et noté Match D4B du 13/10/2024 reporté, en attente du rapport du délégué de secteur-

Mr Michel CHEVALIER délégué secteur : reçu rapport suite intempérie le 13/10/2024 D5B terrain impraticable, Bon rétablissement.

NOTE AUX CLUBS

FC ST MICHEL 2 : veuillez nous faire parvenir fiche couleurs maillots D5B

AIX F C 3 : veuillez nous faire parvenir fiche couleurs maillots D5A

AS LA BRIDOIRE 2, en attente de la feuille papier de la rencontre du 06/10/2024 contre COGNIN 2 SP à fournir **avant le 21/10/2024** -avant-amende .

AF73 : en attente de la feuille de match de la rencontre du 13/10/2024 face à ST MICHEL 2

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Règlement du District de Savoie : document demandé non parvenu, Comme indiqué dans les PV précédents pour non-envoi de la fiche couleurs maillots, nous appliquons l'amende prévue aux clubs suivants. CHAM SPORT 73.

Rappel : le club ci-dessus doit nous fournir impérativement l'imprimé Couleurs maillots.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N°28650386 D1 du 19/10/2024 20H HTE TARENTEISE1/ US AIGUEBELLE1 se jouera le 20/10/2024 à 15H à (BOURG ST MAURICE) accord du club adverse.

Match N°28958122 D4 A du 20/10/2024 FC NIVOLET2/ FC LAISSAUD 2 se jouera à 15H sur le terrain des Epinettes(BARBY) accord du club adverse .

Match N°29698226 D5 B du 20/10/2024 Demande inversion du match Us GRIGNON 2/F.C BELLE ETOILE MERCURY 3, 12h45 terrain de la Grillette Synthétique (MERCURY) accord du club adverse.

Match N°28650151 FC NIVOLET 1/ FC VILLARGONDRAN 1 , D2 du 19/10/2024 maintenu à 20H , aucune réponse du club adverse hors délai.

Match N° 28959389 D3 A du 20/10/2024 FC ST BALDOPH 1/CHAM SPORT se jouera le 20/10 /2024 15H Terrain de Marcel Paul Féjaz (La Ravoire) .

Match N°28958125 D4A du 20/10/2024 FC ST BALDOPH 2/ ENT VAL D'HYERES 2 se jouera le 20/10/2024 à 12h45 sur le terrain Marcel Basset synthétique (LA RAVOIRE)



HOMOLOGATIONS

Fiche Navette Commission Règlement Dossier N°1

Match N°28961357 D3B du 29/09/2024 (Match Inversé) : F.C BELLE ETOILE MERCURY 2/ E.S LE BOURGET 1

Résultat Confirmé sur le terrain :

FC BELLE ETOILE MERCURY : 4 Buts, 3 points

E.S LE BOURGET : 1 But, 0 point.

Fiche Navette Commission Règlement Dossier N°2 : Match N° 28959367 D3A du 29/09/2024

HFCC1 / CHALLES 1

Résultat Confirmé sur le terrain :

HFCC1 : 4 Buts, 3points

CHALLES SF : 0 But, 0 point.

Fiche Navette Commission Règlement Dossier N° 3 : Match N° 28958106 D4A du 29/09/2024

US LA MOTTE SERVOLEX 3/ FC NIVOLET 2

Résultat Confirmé sur le terrain :

US LA MOTTE SERVOLEX : 2 Buts,0 point

F.C NIVOLET : 3 Buts, 3 points

RAPPEL ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

FMI PROCEDURE MATCHS NON JOUES - RAPPEL

Tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 14 octobre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : UO ALBERTVILLE changement d'horaire « hors délai »
JS CHAMBERY : planning des terrains
GAPS changement horaire et terrain
UO ALBERTVILLE Pas de FMI « reçu feuille papier et rapport absence FMI »

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches du 19 octobre 24

N° 28856181 : GAPS / FC ST BALDOPH se jouera le 19/10 à 18H00 au PONT de BEAUVOISIN sur terrain synthétique

N° 28856183 : JS CHAMBERY / AIX les BAINS se jouera le 19/10 à 15H00 au BIOLLAY

N° 28856184 : CHY SPORT 73 / ES TARENTEISE se jouera le 19/10 à 15H00 à BOUTRON

EXEMPT : UO ALBERTVILLE/ FC MERCURY joue en coupe GAMBARDELLA

NOTE AUX CLUBS - INFORMATIONS

Les matchs remis du 05/10/2024 se joueront le 26 octobre 24 à 15 H 00

Matches du 26 octobre 24

N° 28856190 : FC MERCURY/JS CHAMBERY à 16H00

N° 28856193 : CHAMBERY SPORT 73 / FC ST-BALDOPH

N° 28856194 : UO ALBERTVILLE/ ES-TARENTEISE

N° 28856191 : GAPS/ AIX les BAINS déjà JOUÉ

Les matchs remis du 19/10/2024 se joueront le 02 novembre 24 à 15 H 00

Matches du 02 novembre 24

N° 28856182 FC MERCURY / AS UGINE

Les clubs peuvent se mettre d'accord pour jouer en semaine avec demande de modification sur foot club



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

14 Octobre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

COURRIERS

LA MOTTE SERVOLEX

LA SAVOYARDE

BOZEL

FCH TARENTEISE

JS CHAMBERIENNE

CHANGEMENTS DU WEEK-END du 19/10/2024

CHARTREUSE- GAPS (match retard du 21/ 09) se jouera à 16H00 à ST LAURENT DU PONT le 16/10/2024

BOZEL- SAINT PIERRE se jouera à 16H00 à BOZEL

FCH TARENTEISE- MERCURY se jouera à 15H00 à BOURG SAINT MAURICE Samedi 19/10

JS CHAMBERIENNE- VAL D'HYERES se jouera à 15H00 stade LEVEL

LA MOTTE SERVOLEX 2- CHARTREUSE 2 se jouera à 14H00 à LA MOTTE SERVOLEX

LES MATCHS REMIS SE JOUERONT LES 26 OCTOBRE ET 2 NOVEMBRE 2024



PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 14 octobre 2024

Courriers des clubs

-USC AIGUEBELLE/ENT. BASSE MAURIENNE :

D1 Poule A, journée N° 5 du 13/10/2024 : match non joué

Match N° 29547409 : ENT. BASSE MAURIENNE 1/ES TARENTEISE 1 : manque le rapport du délégué de secteur. Ce match peut se jouer sur la journée match remis du **27/10/2024** qui est la date butoir.

Match N° 29547401 : EN.T. BASSE MAURIENNE 1/ES DRUMETTAZ-MOUXY : pas de FMI. Il manque la feuille de match papier et le score si le match s'est joué ? **Réponse pour le lundi 27/10/2024 17h00.**

-D2 Poule A : reçu feuille de match, journée 3 du 29/09/2024 :

Match N° 29423051 : FC HTE TARENTEISE/GJ LA SAVOYARDE 2

-D2 Poule B : reçu feuille de match journée 3 du 29/09/2024 :

Match N° 29423127 : ST BALDOPH 1/ES LE BOURGET DU LAC 1

-D2 Poule C : Reçu feuille de match journée 5 du 13/10/2024 :

Match N° 29531369 : FC BIOLLAY 1/AS BARBERAZ 2



ABSENCE DE RÉSULTATS ET FEUILLES DE MATCHS

Journée 4 du 06/10/2024 D1 poule B :

Match N° 29423055 : GAPS 2/US GRIGNON 1 : manque feuille de match papier.

Forfait de GRIGNON. A l'avenir prévenez la Commission.

Journée 4 du 22/09/2024 D2 Poule B :

Match N° 29424019 : ST PIERRE SPORT 1/FC SUD LAC 1 : manque la feuille de match et le score.

Cette feuille doit nous parvenir avant le lundi 21 octobre 2024 17h00.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Reçu feuille de match plateau :

ST PIERRE du 29/10/2024

FC HTE TARENTEISE du 06/10/2024





U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 14 octobre 2024

Note aux clubs

- L'accession de 3 équipes au critérium régional pour la 2nde partie de saison se fera uniquement sur la poule D1-A
- Merci à tous les clubs de surveiller régulièrement leurs notifications FootClubs afin de répondre aux demandes de modification de leurs adversaires. Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !
- Les FMI sont actives et obligatoires depuis week-end du 05/10/24 sur les tablettes pour les matchs U13 pour les D1 et D2. Nous rappelons que le District vous a fourni ces dernières. Nous vous prions de les utiliser, en cas de non-utilisation vous pourriez vous trouver amendé.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI sur footclubs et la formation de leurs éducateurs à l'utilisation de cette dernière.

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

Les Modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur footClubs

WEEK-END du 19 octobre : pas de FMI pour les coupes

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au District de Savoie au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

**Vous pouvez les envoyer par email ou SMS
la photo de la feuille du classement final.**



U11

Fabien FONTAINE

14 OCTOBRE 2024

COURRIERS REÇUS

- US GRIGNON : demande d'engagement d'une 3ème équipe D3 - ACCORD. Elle sera intégrée dès la J3 du 9/11.
- US CHARTREUSE GUIERS : engagement d'une équipe féminine sur les plateaux des 12/10, 9/11 et 30/11 - ACCORD
- UO ALBERTVILLE : rapport concernant le critérium du 5/10 à GRIGNON.

A l'attention du club de l'US GRIGNON :

Merci d'envoyer un rapport sur le plateau du 5/10/2024 par le responsable du plateau

DOCUMENTS NON SAISIS SUR LE FAL – PLATEAUX DU 05 OCTOBRE 2024

D1

- FC LAISSAUD 1 (feuille d'effectif)
- AIX FC 1 et 2 (feuille d'effectif)
- ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 1 (feuille d'effectif)

D2/D3

- AS UGINE 2 (feuille d'effectif)
- FC CHAMBOTTE 4 et 1F (feuille d'effectif / vous avez inséré la feuille de critérium à la place)
- AIX FC 3 ET 4 (feuille d'effectif ET feuille de critérium)
- COGNIN SP 1 (feuille d'effectif)
- BIOLLAY FC 1 ET 2 (feuille d'effectif)
- ENTENTE BASSE MAURIENNE 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY 3 ET 4 (feuille d'effectif)
- FC LAISSAUD 2 ET 3 (feuille d'effectif)
- US GRIGNON (feuille de critérium)
- ENTENTE BASSE MAURIENNE 1 (feuille d'effectif)

Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 21 octobre sous peine d'amende de 35 euros.

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 14 octobre 2024

Saison 2024/2025

Liste des équipes inscrites au 16 Octobre 2024

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Une huitième équipe Savoyarde est en cours d'inscription.
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Une neuvième équipe très intéressée : FC FORON dans le 74

Le championnat commencera la troisième semaine d'Octobre 2024.

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie.
Un problème technique retarde la parution sur le site du District 74.

Le club de la Savoyarde Futsal Moutiers prendra la place de l'exempt si son inscription est validée.

Si la 9ième équipe est opérationnelle avant fin octobre 24, elle pourra intégrer le championnat qui sera modifié.

En attente des renseignements du FUTSAL K PUK 1 MONTMELIAN.

ATTENTION, CERTAINES RENCONTRES DU FUTSAL K PUK MONTMELIAN SONT PARAMETREES PAR DEFAUT AU LUNDI. EN ATTENTE DES BONNES DATES. CETTE EQUIPE EVOLUE SOIT LE SAMEDI SOIT LE DIMANCHE.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 14 octobre 2024

Présent : Jérôme SPADA

Excusés : Patrick JANET, Ghislaine RAYNAL

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

MERCURY BELLE ETOILE 2	vs	AIGUEBELLE 1
VAL D'HYERES 1	vs	COGNIN 1
AS CUINES 1	vs	LA BATHIE 1
FC SUD LAC 1	vs	FC NIVOLET 1
LE BOURGET DU LAC ES 1	vs	CHAMBOTTE 2
CHAUTAGNE 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	CHARTR GUIERS US 1

Clubs exempts :

LA RAVOIRE, MONTMELIAN, UO ALBERTVILLE, VILLARGONDRAN, AS HTE COMBE, BOZEL, CA YENNE, CAM, CHALLES

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

FC DU NIVOLET 2	vs	AF MONTMELIAN 2
-----------------	----	-----------------

Clubs exempts :

CA YENNE, ENT DRUMETTAZ MOUXY, CHAMBOTTE 3, FCHT 2, LA RAVOIRE 2, CHARTREUSE 2, LA MOTTE SERV 2



FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Tour de cadrage le samedi 19 octobre 2024

ST BALDOPH FC	vs	AIGUEBELLE
FC NIVOLET 2	vs	ENT DRUM MOUXY
US LA RAVOIRE	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC	vs	FC BAUGES

Match reporté au 26 octobre à 14h00

FC B.E MERCURY	vs	CHARTREUSE GUIERS
----------------	----	-------------------

Clubs exempts :

FCFT, GAPS, LA MOTTE SERVOLEX

U15 PILLET

Tour de cadrage le samedi 19 octobre 2024

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	JS CHAMBERY
FC NIVOLET 2	vs	CHARTREUSE GUIERS
ENT F CHAUTAGNE	vs	CA YENNE
GJ LA SAVOYARDE	vs	GAPS 2
ES TARENNAISE	vs	CA MAURIENNE
AIX FC 2	vs	HTE COMBE DE SAVOIE
ST PIERRE SPORT	vs	FCFT 2

Club exempt :

UO ALBERTVILLE



TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à seniors filles et garçons
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 PIGNIER

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 14h00

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble les nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.

Plateaux à 5 clubs, 2 qualifiés

Modification du lieu du plateau n°3 (Au GAPS à 13h00)

A LA RAVOIRE

Plateau N° 1

A	VILLARGONDRAN
B	CHARTREUSE
C	MODANE
D	DRUMETTAZ MOUXY
E	LA RAVOIRE

AU CA MAURIENNE

Plateau N° 2

LA MOTTE SERVOLEX	A
AIX FC	B
BOZEL	C
FCHT	D
CAM	E

AU GAPS

Plateau N° 3

A	GAPS
B	ENT BASSE MAURIENNE
C	ST BALDOPH
D	NIVOLET
E	ES TARENTEISE

Plateaux à 4 clubs, 1 qualifié



A MERCURY

Plateau N° 5

A	MERCURY
B	ST PIERRE
C	GRIGNON
D	SAVOYARDE

A UGINE

Plateau N° 4

CHAMBERY SAVOIE FOOT	A
UGINE	B
CHAMBOTTE	C
HTE COMBE DE SAVOIE	D

U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 14h00

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble les nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.

Modification du lieu du plateau n°4 (à CHAUTAGNE)

2 qualifiés par plateau

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	CHALLES SF
B	FC BAUGES
C	DOMESSIN
D	COEUR DE SAVOIE
E	SUD LAC

A LA ROCHETTE

Plateau N° 2

VAL D'HYERES	A
BARBERAZ	B
BIOLLAY	C
CHAMBERY SPORT 73	D
LA ROCHETTE	E

A ALBERTVILLE

Plateau N° 3

A	ST MICHEL
B	JS CHAMBERY
C	FC BEAUFORTAIN
D	UOA
E	BOURGET

A CHAUTAGNE

Plateau N° 4

LA BATHIE	A
CA YENNE	B
CHAUTAGNE	C
MONTCEL	D
COGNIN SP	E



U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024 à 10h00

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble les nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.

2 qualifiés par plateau

Modification du lieu du plateau n°8 (à l'ES TARENTEISE)

A DOMESSIN

Plateau N° 1

A	MONTMELIAN 1
B	FCHT 1
C	DOMESSIN 1
D	CHAMBERY SPORT 73 1
E	CHALLES 1

AU CSF

Plateau N° 2

ST MICHEL 1	A
HAUTE COMBE SAVOIE 1	B
VAL D'HYERES 1	C
CHAMBERY SF 1	D
VILLARGONDRAN/ST JULIEN 1	E

A AIX

Plateau N° 3

A	US MODANE 1
B	GAPS 1
C	ENT BASSE MAURIENNE 1
D	ST PIERRE SPORT 1
E	AIX FC 1

A CŒUR DE SAVOIE

Plateau N° 4

BOZEL 1	A
CAM 1	B
US CHARTREUSE 1	C
CŒUR DE SAVOIE 1	D
MARTHOD SF 1	E

A ALBERTVILLE

Plateau N° 5

A	LE BOURGET DU LAC 1
B	UO ALBERTVILLE 1
C	QUEIGE 1
D	LA BATHIE 1
E	FC MERCURY 1

A DRUMETTAZ

Plateau N° 6

FC CHAMBOTTE 1	A
US LA MOTTE SERVOLEX 1	B
US GRIGNON	C
FC SUD LAC 1	D
ES DRUMETTAZ MOUXY 1	E

A LA RAVOIRE

Plateau N° 7

A	EF CHAUTAGNE 1
B	LA ROCHETTE 1
C	AS LE MONTCEL 1
D	LA RAVOIRE 1
E	BAUGES FC 1

A ES TARENTEISE

Plateau N° 8

YENNE 1	A
AS BARBERAZ 1	B
UGINE 1	C
ES TARENTEISE 1	D
LAISSAUD 1	E



A LA JS CHAMBERY

Plateau N° 9

A	BIOLLAY FOOTBALL CLUB 1
B	BRISON
C	COGNIN 1
D	JS CHAMBERY 1
E	ST BALDOPH 1

Club exempt :

FC NIVOLET vainqueur édition 2024

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au district de Savoie au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Si vous en avez la possibilité merci d'envoyer par SMS

La photo de la feuille du classement finale

Crédit  Mutuel



FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 14 octobre 2024

COURRIER REÇU

- Reçu : CA YENNE et ENT CHAUTAGNE, Match N°29203745 : erreur de score ?? : 1-2 et non 1-1
A voir avec rapport de l'arbitre.
FC CHAUTAGNE report du match contre DOMESSIN

CHAMPIONNAT

Match du 20 octobre :

Match N° 29203739 FC CHAUTAGNE / ST REMY se jouera à 10H00

Match du 27 octobre Attention au changement d'heure

Match N° 29203747 FC CHAUTAGNE / US DOMESSIN se jouera à 10 H 00

**EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSEES :
ARTICLE 26-10-2**

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

**La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »
SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.**

FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

14 octobre 2024

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 16 octobre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : MONTMÉLIAN

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Julie MORAND – Teuira TEFAATAU (FC BAUGES)

Lubin LASSIAZ (AS BOZEL)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Aubin MORELON – Corentin GIBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Stéphane GORRAZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Gabriel CROS (GFA RUMILLY VALLIERE (74))

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 8 octobre 2024

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

Aubin MORELON – Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Cédric BRELAUD (US LA RAVOIRE)

Gabin GAUCHER (FC HAUTE TARENTEISE)

Mike PERRON (AIX FC)

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Benjamin JACQUY (GAPS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 octobre 2024

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOUALI – Lauryne CABOT TARAVEL – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHFI – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)



- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Evan MOREN (CLUSES SCIONZIER FC (74))

Christian MOUNOUNGOU (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

Lheidi AMARDJIA (US ANNEMASSE (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Emre Taha AYDOGAN (ES TAERENTAISE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**FORMATION
COMPLETE**



- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémie DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES (74))

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY (74))

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE (74))

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 7

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU (ES TARENTEISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Candidat non prioritaire car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Candidats non prioritaires car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE (38))

Luc THOMASSON (ETS CERNEX (74))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX (74))

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTEISE)



Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 2

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD (74))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION d'APPEL en MATIÈRE DISCIPLINAIRE

Président : M. Fabien FONTAINE

Lundi 14 octobre 2024

Présents : F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président), C. VALENTINO (Secrétaire), B. CAMUS, S. COHEN, G. PILLET et J. LATHUILE.

Objet :

DOSSIER N° 2 : Appel du Club de US CHARTREUSE GUIERS contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 689 du mercredi 25 septembre 2024 concernant le Match n°29547390 – U15 D1 A – US LA RAVOIRE – US CHARTREUSE GUIERS – du 15/09/2024.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 21 octobre 2024 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 14 octobre 2024

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Guillaume MARTIN (FC HAUTE TARENTEISE), signale des erreurs sur ces frais kilométriques (vis-à-vis de son adresse)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

- M. Jacky MESTACH observation de M. Tayfun DURMAZ (indépendant), le 12/10/24
- M. Jacky MESTACH observation de M. Esat YLDIRIM (COGNIN SPORT), le 13/10/24
- M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Jérôme SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), le 12/10/24
- M. Gilles HUNSTEDT appréciation sur les assistants du match de D1 du 12/10/24 U O A – CHAMBOTTE II : M. Laurent DENEUX (LAISSAUD) et M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
- M. Bernard CAMUS observation de M. Engin ACARER (CA YENNE), le 12/10/24
- M. Bernard CAMUS appréciation sur les assistants du match de D1 du 12/10/24 (TARENTEISE-MONTMELIAN) : M. Mehmet KARABULUT (indépendant) et M. Youssef LAMHIDI (AIX LES BAINS)
- M. Jean-Pierre BUTEL observation de M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), le 12/10/24
- M. Gérard SOTO observation de M. Jean-François PERROUSE (DOMESSIN), le 13/10/24

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF:

- Courrier du district du RHONE, transfert de dossier de M. Acel KHAJOU (AIX LES BAINS)
- Courrier/mail du service formation de Ligue AURA : Tableau récapitulatif de la prochaine FIA (Nb candidats : 25)

Mail, Courrier Club :

- Club du BIOLLAY FOOTBALL CLUB courrier/mail signale l'absence de l'arbitre désigné sur match de U15 du 13/10/24
- Club de l'A S UGINE, demande de réunion avec la CDA et les joueurs du club sur la fonction arbitrale et la gestion des matchs
- Club du FC HAUTE TARENTEISE courrier/mail signale l'absence de l'arbitre désigné sur match de FEMININE Seniors B du 13/10/24
- Club du C A YENNE courrier/mail signale une erreur de saisie du score sur le résultat du match de FEMININE du 06/10/24
- Club du FC CHAUTAGNE courrier/mail signale une erreur de saisie du score sur le résultat du match de FEMININE du 06/10/24
- Club du F C LA ROCHETTE courrier/mail signale des faits de match et comportement des dirigeants de l'équipe adverse, match de U18 FEMININE du 12/10/24
- Club du Groupement JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD, demande la désignation arbitre sur la rencontre de U18 FEMININE (ISERE) rencontre 29603690 à CROLLES le 20/10/24 à 10h00

PV N°692 du 16 octobre 2024

-Club du FC NIVOLET signalement sur fait de jeu et au cours du jeu sur l'arbitrage, match U15 du 13/10/24 contre le club de LA RAVOIRE,

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Force de constater que le nombre important d'arrêt d'arbitre pour diverses raisons pour notre district de SAVOIE au nombre de 38 arbitres.

Il est important de ne pas sous-estimer ce manquement que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats).

Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.

Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, d'octobre 2024)

Pensez à votre statut d'arbitrage (un fichier récapitulatif concernant vos clubs est présenté en annexe du Pv du 2 octobre 2024)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



FORMATION INITIALE
EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Pour les candidats inscrits à la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Du 19 octobre 2024 au dimanche 20 octobre 2024 (séance 1 à 6)

(District de Football de SAVOIE et Stade de BARBERAZ)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :

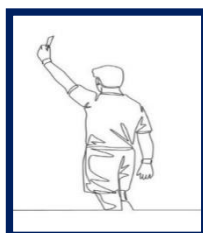
Le samedi 26 octobre 2024 (séance 7 administrative et examen)

L'heure de RENDEZ-VOUS est 8H30

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.ff.fr



PREPARATION
STATUT ARBITRE
LIGUE JEUNE ou
SENIOR

INFORMATION :

A l'attention des arbitres désireux de passer l'examen Ligue de JANVIER 2025

*La CDA de SAVOIE
Demande aux arbitres de lui adresser un courrier ou mail d'inscription
Pour validation de candidature*

Les séances de formation seront définies prochainement (séances par Vidéo et séances au District)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président de CDA : M. Daniel DESMARIEUX (Président) : 06-75-93-17-52

Le Responsable Formation : M. Jacky MESTACH (Vice-Président) : 06-15-20-07-75

*Les formateurs : M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON au 06-40-72-18-72*





COMMISSION Fafa

Lundi 14 Octobre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.

**Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide Fafa pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant le 30 novembre 2024.
Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.**



La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Notes aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Equipement

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos différents courriels concernant la création de nouveaux vestiaires du stade de Montain.

Pour votre projet, un maximum de 20 000 € (maximum 20%) peut être accordé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.



Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Transport

Réponse au FC MERCURY :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Pour un dossier transport, c'est effectivement le club qui doit saisir en ligne les documents demandés.

Réponse à U.O. ALBERTVILLE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Attention : Les clubs pourront obtenir une aide financière dans le cadre du FFA Transport pour un 2^{ème} véhicule : un an après la date d'acquisition du 1^{er} véhicule.

.....



COMMISSION PRÉVENTION et ÉTHIQUE

Président : Alain CARÉGLIO

Le 14 octobre 2024

Présents : Alain CARÉGLIO, André TOGNET, Daniel DESMARIEUX, Ismaël BELAROUCI, Alain DEDUC, Philippe SALVATORE.

Excusés : Daniel BARTHOLOMÉ, Jean Marc GUICHARD, Pascal ELHOMBRE .

INFOS AUX CLUBS

STOP AUX INCIVILITÉS

Pour faire suite aux divers courriers reçus ayant pour objet la dégradation de vestiaires la commission note qu'il n'est pas du pouvoir du district d'intervenir pour imposer la remise en état des locaux ceux-ci étant la propriété des communes et elles seules sont habilitées à intervenir en ce sens y compris pour saisir la voie judiciaire pour permettre l'intervention des assurances et établir les devis si besoins.

L'étude des divers courriers reçus des plaignants et ceux des clubs incriminés au travers de leur réponse ne permettent pas d'établir la véracité des faits même si sur différentes photos on peut apercevoir des dégradations, rien ne prouve juridiquement la responsabilité des parties incriminées.

C'est ce qui nous conduit à inviter les clubs et ce pour l'ensemble des catégories y compris féminines à faire un état des lieux avec les clubs visiteurs photos, document co-signé par les deux clubs attestant de l'état réel des locaux à la prise en charge des vestiaires cela permettra de pouvoir intervenir concrètement sur les suites à donner en cas de réels dégradations et de prendre les mesures qui s'imposent avec les parties concernées.

Le Président de la Commission Prévention Éthique
Alain CARÉGLIO



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 14 Octobre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF - Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à

un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club. Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par NOTIFOOT. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 14 octobre 2024 - Extractions sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
14/10/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	05/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	U20 DISTRICT	Joueur	AIX F.C.	05/10/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	06/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	APREMONT FC	06/10/2024	2 MF dont Auto	07/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	APREMONT FC	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	Cadets U17 1	Joueur	C.A. YENNOIS	05/10/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	06/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	06/10/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	07/10/2024



PV N°692 du 16 octobre 2024

14/10/2024	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	06/10/2024	2 MF dont Auto	07/10/2024
14/10/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	06/10/2024	2 MF dont Auto	07/10/2024
14/10/2024	D1	Autres	ENT. VAL D HYERES	06/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	21/10/2024
14/10/2024	Minimes U15 D2	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	29/09/2024	6 MF dont Auto	30/09/2024
14/10/2024	Minimes U15 D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	06/10/2024	5 MF dont Auto	07/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	05/10/2024	Auto suffisant	06/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	06/10/2024	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	07/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	05/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	05/10/2024	3 MF dont Auto	06/10/2024
14/10/2024	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	05/10/2024	Auto suffisant	06/10/2024
14/10/2024	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	05/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	06/10/2024	Auto suff pas rapport arbitre	07/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	06/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	21/10/2024
14/10/2024	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	Minimes U15 D2	Joueur	U.S. GRIGNON	29/09/2024	7 Matchs Fermes dont Auto	30/09/2024
14/10/2024	D2	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	05/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	06/10/2024	Auto suffisant	07/10/2024
14/10/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	06/10/2024	Auto suffisant	07/10/2024
14/10/2024	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	06/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	21/10/2024



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Manifestation LA ROCHETTE FUTSAL

